

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 8 avril 2024

Le lundi 08 avril 2024 à 18 h 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 26 mars 2024, s'est réunie sous la présidence de Nelly GINESTET, le Maire.

Secrétaire de la séance : Dominique POMPOUGNAC

Présents : Nelly GINESTET, Jude CAVAILLE, Géraldine SUTERA, Laurent DEPEYROT, Marie-Pierre RIVIERE, Jean-Luc JOUGLAS, Sylvain VERMANDE, Caroline PERIE, Alain IDEZ, Nicole VERDIE, Rose-Marie BONNET, Thierry NOUGARET, Didier BENNE, Dominique POMPOUGNAC

Excusé Pouvoir : Jean-Claude CUBAYNES représenté par Géraldine SUTERA

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal du 4 mars 2024.
- 2- Délibérations :
 - Vote des 4 taxes directes locales 2024
 - Présentation et vote du Budget Primitif 2024
 - Adressage : changement d'appellation du Pech du Chemin pour devenir Impasse du Pech de James
- 3- Questions et informations diverses
 - Préparation de la journée "Projet à Implication Citoyenne" du 27/04/2024.

1- Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 mars 2024 a été approuvé à l'unanimité.

2-Délibérations du conseil :

Vote des taux de la fiscalité directe locale. Fixation des taux d'imposition pour l'année 2024 (N°DE 009 2024)

Par délibération du 3 avril 2023, le Conseil Municipal avait fixé pour 2023 les taux des impôts à :

TH : 11.07 %
TFB : 32.33 %
TFNB : 71.72 %
CFE : 16.17 %

Il est proposé, suite à ces informations, de modifier les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023, dans le respect des règles de liens entre les taux en vigueur, et de les porter à :

TH : 11.40 %
TFB : 33.30 %
TFPNB : 73.87 %
CFE : 16.66 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 14 Voix Pour, 0 Contre et 1 Abstention, l'application de ces nouveaux taux d'imposition.

Fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme.

décide : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

- D'approuver la nouvelle appellation Chemin du Pech de James
- Qu'une information sera faite aux riverains afin qu'ils puissent notifier leur changement d'adresse
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce nouveau changement.

Fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme.

3- Questions et informations diverses.

- Club House du Foot : Préparation de la journée « Projet à Implication Citoyenne » du 27 avril 2024.
- La commission voirie se réunira le lundi 15 avril 2024.

La séance est levée à 20 h 47 minutes.

Le Maire,

Nelly GINESTET

Le secrétaire de séance,

Dominique POMPOUGNAC